

Qui m'accompagne ?

Un conseiller numérique accompagnera la commune dans la mise en place de ce service. C'est un agent du Conseil Départemental, et sa prestation est prise en charge par l'Etat, dans le cadre de France Relance. Il assurera une permanence par mois. Carole, la bibliothécaire, assurera les autres permanences, ainsi que des bénévoles, éventuellement...

Combien ça coûte ?

Ce service est gratuit pour la population.

Où et comment ça se passe ?

A partir de fin septembre, des créneaux horaires d'environ 45 mn à 1 heure seront réservés à cette activité, le vendredi matin. L'accueil se fera à la bibliothèque ,en atelier collectif de 4 à 6 personnes, ou en accompagnement individuel si besoin.

Recherche de bénévoles

Afin de renforcer l'équipe qui va mettre en place cette activité, des bénévoles seraient les bienvenus ! Il n'est pas nécessaire d'avoir un niveau élevé en informatique, mais seulement des bases solides, et une capacité d'écoute et de la patience !

Comment me renseigner et m'inscrire ?

Pour toute question, sur l'assistance elle-même ou sur le bénévolat, vous pouvez contacter soit Françoise Langlois-Hulin au 06 99 22 70 96 soit Carole à la bibliothèque au 05 49 56 11 32.

Une réunion publique est prévue le **mercredi 14 septembre**, à 18 heures, salle Brassens (au dessus de la bibliothèque).